

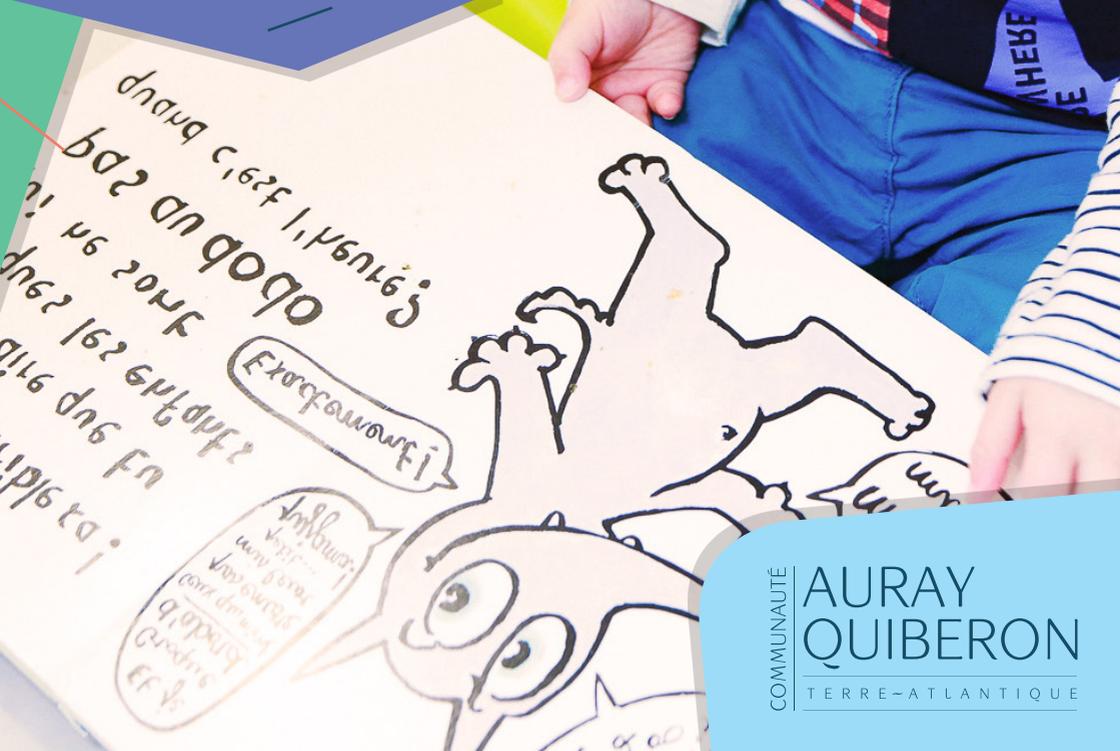
#18

Été 2018

LETTRE

D'INFO

Relais
Parents
Assistants
Maternels



COMMUNAUTÉ

AURAY
QUIBERON

TERRE-ATLANTIQUE

Édito



Bonjour à toutes et tous,
Le programme de ces six derniers mois fut dense et diversifié : l'opération « Des livres à partager », des ateliers autour de la psychomotricité ou de la sophrologie sont venus enrichir les séances ateliers musicaux, motricité, éveil au goût, déjà connus et fréquentés par le plus grand nombre d'entre vous.

Cette lettre d'informations revient plus précisément sur la charte de fonctionnement des Relais et des ateliers d'éveil, sur la confection du tapis de lecture, et illustre en images les temps partagés autour des ateliers d'éveil au goût et de la confection de peinture comestible.

Elle revient également sur les dernières évolutions réglementaires et vous annonce déjà quelques dates à bloquer sans tarder sur vos agendas ! Voilà qui nous projette déjà à la rentrée...

Belles vacances ensoleillées et surtout bonne lecture !

Lénaïck LE PORT-HELLEC

Vice-Présidente Petite Enfance et Jeunesse
Auray Quiberon Terre Atlantique

Sommaire

| | |
|---------------|----|
| ACTUALITÉS | 3 |
| ZOOM SUR... | 6 |
| LES PROJETS | 8 |
| RETOUR SUR... | 10 |
| FORMATIONS | 14 |
| AGENDA | 15 |

Mise en page : Service communication

Rédaction : Mélanie Guinemer et Viviane Rousseau

Crédits photos et illustrations : Orignal, Jean-Marie Le Cardiet,
RPAM Belz, RPAM Plouharnel et St-Philibert, Auray Quiberon
Terre Atlantique, DR

Les actualités

ACTUALITÉS JURIDIQUES



Le centre d'accès au droit

Depuis le 4 juin, tous les habitants du territoire d'Auray Quiberon Terre Atlantique bénéficient d'un nouveau service de proximité et d'une information gratuite sur l'ensemble des questions d'ordre juridique.

Entièrement gratuit, ce service anonyme permet d'obtenir, sur rendez-vous, des réponses dans de nombreux domaines : droit de la famille (séparation, divorce, pension alimentaire, droit de garde, régime matrimonial), de la consommation (assurance, surendettement), droit pénal (escroquerie, vol, cambriolage, violence) et droit du travail (licenciement, contrat).

INFO PRATIQUES

Tous les lundis et les vendredis de 14h à 17h,

Au 17 rue du Danemark, Porte Océane à Auray, dans les locaux de la Maison du Logement

Sur rendez-vous au 02 90 99 30 06 et à cdad-morbihan@justice.fr

Régularisation du salaire

Plusieurs parents et assistants maternels ont questionné les animatrices des RPAMs sur la régularisation du salaire notamment en cas de modification du taux horaire en cours de contrat : faut-il effectuer la régularisation pour chaque période distincte en fonction du taux horaire en cours ? Ou sur toute la période en appliquant le dernier taux horaire en vigueur ?

Le Centre d'Accès aux Droits du Morbihan, interrogé sur le sujet, a apporté la réponse suivante :

Il convient bien de distinguer les rémunérations successivement entérinées par les parties. Par exemple, si en 2016 votre taux horaire était de 3€ et au 1^{er} janvier 2017 de 3.07€, pour calculer la régularisation, il convient bien de distinguer

les 2 périodes soit une période du 01/01/2016 au 31/12/16 et une seconde pour la période du 01/01/17 au 31/12/17 :

« le changement de rémunération a fait l'objet soit d'une modification par voie d'avenant, soit d'une indexation en fonction du taux minimum (peu fréquent). Dans les deux cas, **il faut respecter le contrat**. Les modifications ne peuvent pas être entendues comme rétroactives, sans trahir les versions antérieures du contrat ou l'indexation selon le cas »



Les actualités



SANTÉ

Vaccinations : informations de la PMI

La loi du 25/01/2018 a subordonné l'accueil d'un enfant en collectivité ou au domicile d'un assistant maternel à la réalisation préalable de 11 vaccins contre 8 précédemment.

Elle prévoit qu'une vérification pourrait être effectuée à partir du 01 juin 2018.

Ainsi, en cas d'accueil d'un enfant par un assistant maternel, l'admission du mineur est subordonnée à la présentation d'un document attestant de la réalisation des vaccins obligatoires.

Les parents seront invités à demander une attestation à leur médecin traitant tous les 6 mois jusqu'au 18 mois de l'enfant précisant que ce dernier est à jour de ses vaccinations.

L'annexe 5 bis de la Convention Collective des Assistants Maternels prévoit de joindre au contrat de travail le bulletin de vaccination de l'enfant.

> Mais quelle responsabilité pour l'assistant maternel ?

Sa responsabilité civile et professionnelle pour faute peut être engagée si un enfant est contaminé en raison de la non-vaccination d'un autre enfant, si elle ne s'est pas acquittée de ses obligations de contrôle comme évoqué plus haut.

> Quelle responsabilité pour l'animatrice du RPAM ?

Elle n'est pas habilitée à contrôler les vaccinations mais à interroger les assistants maternels. Ainsi, si elle a connaissance qu'un enfant n'est pas vacciné, elle doit (à la demande expresse de la PMI) :

- > informer l'assistant maternel du risque qu'il encourt (faute)
- > refuser la participation de l'enfant aux activités d'éveil
- > transmettre l'information à la puéricultrice de secteur.



CHARTRE DE FONCTIONNEMENT

Relais Parents Assistants Maternels et ateliers d'éveil

Lors de la dernière soirée Din et Parole, un groupe d'assistants maternels accompagné par Mélanie et Viviane a travaillé sur une Charte de fonctionnement des matinées d'éveil du RPAM. En effet, si la participation à la vie du relais est libre, elle est soumise à certaines règles essentielles. Cette charte a pour objectif de définir un cadre permettant à chacun de connaître ce qui est ou non autorisé afin d'assurer le bien-être de tous pendant les ateliers d'éveil.

En parallèle et plus largement, une seconde charte a été travaillée : la charte de fonctionnement du Relais Parents Assistants Maternels. Il s'agit d'un document dont le contenu a été réfléchi et écrit en collaboration avec les animatrices des RPAMS. Outil d'interface et d'interaction entre les assistants maternels, les parents, les animatrices, les services de la Communauté de Communes et les élus, il sera remis aux parents et aux assistants maternels participant à la vie des RPAMS.

Ces deux documents sont en cours de validation. Lors de leur mise en circulation, il vous sera demandé de les lire attentivement et de les retourner signés auprès de Mélanie ou Viviane.

Ce n'est qu'un au revoir

Après 4 ans à nos côtés, un très beau CD, et des moments de plaisirs musicaux partagés, Nicolas KERZHERO quitte ses fonctions d'intervenant musical cet été. Il s'en va chercher le soleil dans le Sud.

Mélanie et Viviane font leur possible pour que les matinées d'éveil musical puissent continuer à la rentrée car elles savent qu'elles sont une source de richesse et de plaisir pour vous et les enfants.



CONFÉRENCE ANNUELLE

« Nous sommes des parents formidables »

Le rendez-vous est désormais fixé ! Au second semestre de chaque année, les RPAMs et LAEP du territoire d'Auray Quiberon Terre Atlantique vous proposent une conférence mutualisée. Cette année c'est JEAN EPSTEIN qui se déplacera pour échanger sur le défi d'être parent aujourd'hui. Dans une société qui évolue vite, où l'enfant, et plus généralement la famille, changent, des parents témoignent quotidiennement de leurs difficultés dans des actes de la vie quotidienne qu'ils pensaient simples. Alors que la notion de performance apparaît, chaque parent fait face à ses difficultés pour être efficace et irréprochable. Mais la chimère d'être un parent parfait amène à une course effrénée au cours de laquelle les parents s'essouffent, s'épuisent.

- > Quel sera l'impact de l'enfant sur notre couple ?
- > Mon enfant m'aimera-t-il encore si je le confie ?
- > Ou si je le fais pleurer ?

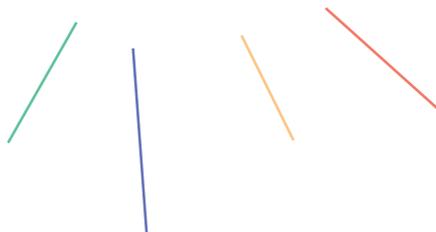
Autant de questions qui jalonnent le quotidien des parents. Cette conférence a donc pour but d'accompagner les parents d'enfants et d'adolescents, et les professionnels de la Petite Enfance sur les problématiques de la parentalité, de les aider à trouver des solutions et de leur faire comprendre qu'il n'existe pas de « parent parfait ».

Le rendez-vous est donné

Le mercredi 14 novembre à 20h00
Au centre culturel d'Athéna à Auray

Inscription obligatoire

Participation gratuite





DES LIVRES À PARTAGER



Depuis le 20 juin le flyer de communication élaboré dans le cadre de l'action « Des livres à partager » est en circulation dans les médiathèques partenaires (Belz, Carnac, Erdeven, Etel, Locoal-Mendon, Ploemel, Plouharnel, Saint-Philibert), les RPAMs communautaires et sur le site www.auray-queiberon.fr.

Des savoirs à partager

Lors du dernier comité de lecture organisé dans le cadre du projet « Des livres à partager » les assistantes maternelles présentes ont échangé sur les différentes façons pour chacune de proposer les livres aux enfants. Elles ont émis le souhait de partager leurs expériences.

Dans le prolongement de ces échanges une soirée est proposée **le mercredi 11 juillet à partir de 19h45 au centre culturel à Plouharnel.**

Celles qui le souhaitent sont donc invitées à venir avec leurs livres et à improviser une lecture devant les collègues. Inscriptions auprès des Relais.

Paco et Mozart de Magali LE HUCHE

Coll. *Mes petits livres sonores*
Ed. © Gallimard Jeunesse
Parution : 22-09-2016
Une histoire à lire,
16 musiques à écouter !
ISBN : 978-2-07-059120-6

Paco aime beaucoup jouer la musique de Mozart avec son ami Fonzy et surtout aller écouter les musiciens partout dans la ville. Car aujourd'hui c'est la fête de la musique à Paris !

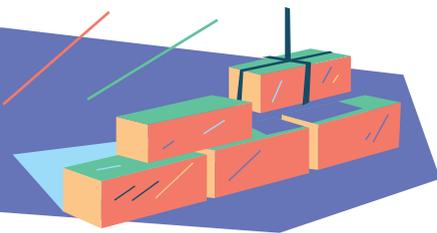
On découvre avec Paco les musiques du grand Mozart :

- La Marche turque,
- La Sonate pour violon,
- La Symphonie n°25,
- Ah vous dirai-je maman,
- Une petite musique de nuit,
- Bastien et Bastienne,
- Un concerto pour flûte et harpe,
- Le requiem,
- Un quatuor avec clarinette,
- La flûte enchantée,
- et des sons rigolos !



Retour d'une assistante maternelle
« Un livre très apprécié et qui permet un moment de retour au calme : un bon moment de douceur partagé avec un livre »

Les projets



Le tapis de lecture

La seconde soirée dédiée à la réalisation de notre tapis de lecture collective s'est déroulée le 23 mai dernier. À cette occasion, les assistantes maternelles présentes ont fait preuve de créativité et d'imagination pour réaliser un outil qui représente au mieux votre quotidien. Merci à elles pour leur engagement dans ce projet.

Les quatre prochaines séances seront réservées à la confection des patrons et à la couture.

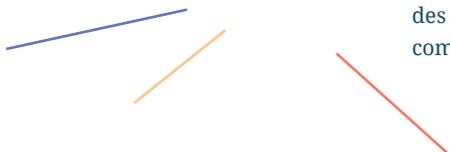
Une place s'est libérée suite à un désistement : si vous souhaitez intégrer le groupe des petites mains tricoteuses en herbe, il n'est donc pas trop tard !



> Rappel

Judi 15 février dernier, Emmanuelle DELEBECQUE proposait aux 8 assistantes maternelles volontaires de réfléchir ensemble à la création du futur tapis de lecture

À cette occasion ont été abordés les souhaits des participants : thèmes, couleurs, animaux, comptines...



RPAM DE PLOUHARNEL ET SAINT-PHILIBERT

Emmanuelle DELEBECQUE est venue présenter son tapis de lecture en matinée d'éveil. Les assistantes maternelles ont ainsi pu découvrir cet outil support d'animation qui permet de présenter livres, histoires et comptines.

C'était également l'occasion de découvrir le travail qui est proposé en soirée : la création d'un tapis de lecture.



Retour sur



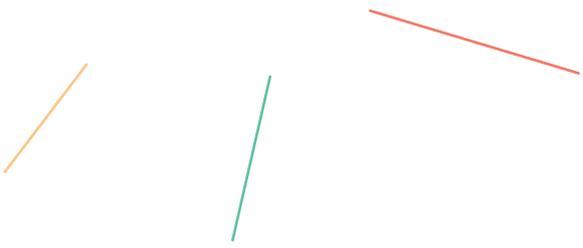
RPAM DE PLOUHARNEL
ET SAINT-PHILIBERT

La recette de la peinture maison « comestible »

- 2 tasses de farine,
- ½ tasse de sel,
- ¼ de tasse de sucre,
- Eau,
- Des petits pots hermétiques pour conserver la peinture
- Du colorant alimentaire, ou jus de betterave ou autres

Le succès était au rendez-vous !





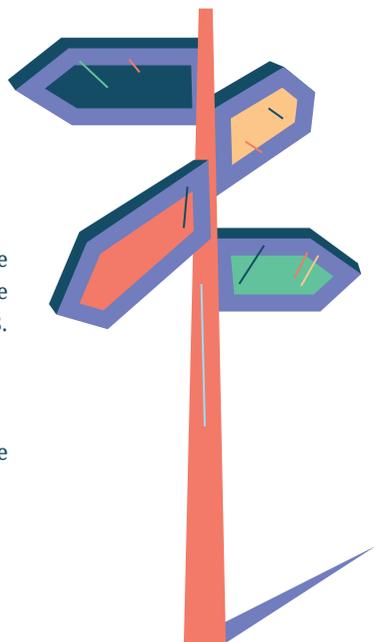
RPAM DE BELZ

Changements

Des changements s'annoncent au relais de Belz puisque Mélanie Guinemer quitte le service temporairement. Elle est remplacée par Bernadette Rousselin qui a pris ses fonctions le 18 juin 2018.

- > le RPAM de Belz déménage !

À compter du 28 juin 2018, il intègre les locaux de la Mairie de Belz et sera joignable au **02 97 55 41 46**



Départs

Belle continuation à :

- > **Katia VAN ERTRICK** assistante maternelle sur la commune de Ploemel qui part à la conquête d'un nouveau projet professionnel.
- > **Marie-Odile TOULGOAT** assistante maternelle sur la commune de Ploemel, qui a déménagé sur la commune de Brandivy .
- > **Patricia GUEDAS et Sylvie MAX** assistantes maternelles sur la commune de Belz, qui après plus de 20 années au service des enfants, ont gagné leur ticket pour la retraite.

Diplômes

Mariel Laure DAVID, Murielle HERVOCHE et Natasha LE GLOAHEC, assistantes maternelles sur la commune de Ploemel sont en pleine préparation et révision pour leur Titre d'Assistant Maternel. Bonne chance à elles !

Retour sur



RPAM DE BELZ

*Retour en images sur les
matinées d'éveil*

> Sortie à la Ferme du Sach' à Etel



- > Toujours plus de goûts et de découverte avec les ateliers culinaires de Nicolas !

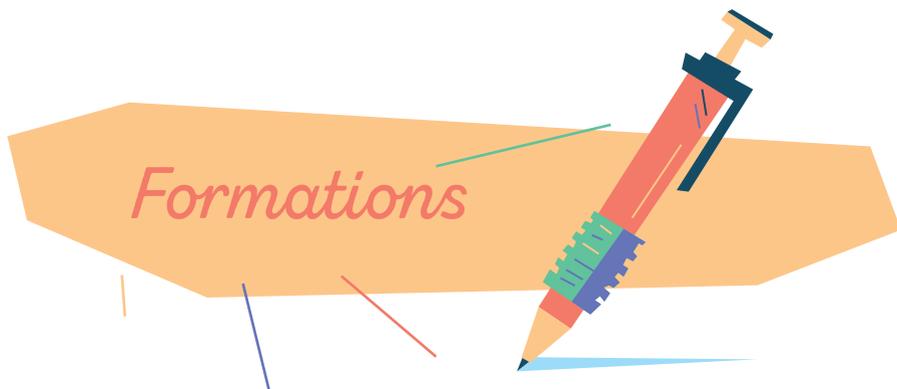


La recette d' Houmous de Nicolas

- 200g de pois chiches
- 60 g de graines de sésame
- 80g d'huile d'olive
- ½ citron
- Sel / poivre/cumin

1. Déposer les pois chiches et les graines de sésames dans le mixeur
2. Mixer
3. Ajouter au fur et à mesure l'huile d'olive
4. Assaisonnez
5. Réserver au frais.

À déguster en pique-nique en accompagnement de bâtonnets de crudités ou dans les sandwiches (bagels, wraps ou pita).



Le plan de formation

Les heures liées au plan de formation sont passées de **48 à 58 heures** par an pour les **assistants maternels** et de **40 à 58 heures** par an pour **les gardes d'enfants à domicile**.

Cette décision a été actée par les branches professionnelles des assistants maternels et des salariés du particulier employeur fin avril 2018.

Les salariés ne bénéficient pas de 58 nouvelles heures de formation à partir de mai 2018, mais de 58 heures par année civile.

Exemple : un assistant maternel ayant suivi 21 heures de formation entre janvier 2018 et mars 2018 bénéficie encore de $58 - 21 = 37$ heures pour le reste de l'année 2018.

Les prochaines formations

Suite aux retours des assistants maternels concernant leurs souhaits de formation, IPERIA Institut a mandaté le centre de formation AGORA Services pour l'organisation d'une formation « Gestion du stress et relaxation » qui se déroulera les samedis 29 septembre et 16 octobre 2018 dans les locaux d'AGORA à Auray.

La formation sera animée par un professeur de Tai Chi Chuan.

Les bulletins d'inscription sont téléchargeables sur le site d'IPERIA Institut.



Cet été encore les Relais s'organisent pour assurer une continuité de service :

- > **Les 16 et 18 juillet matin, puis du 13 au 17 août et du 27 août au 7 septembre**

Les RPAMs de Plouharnel et Saint-Philibert seront fermés. Pour toute urgence Bernadette ROUSSELIN sera joignable au 02 97 55 41 46

- > **Du 20 au 27 juillet**

Le RPAM de Belz sera fermé. Pour toute urgence Viviane Rousseau sera joignable les lundis, mercredis matins et vendredis au 06 67 88 28 05

- > **En dehors de ces plages**

Christelle Begot, responsable du service Petite Enfance, sera joignable au 02 22 76 03 92

RPAM intercommunal situé à **Belz**

☎ 02 97 55 41 46

✉ melanie.guinemer@auray-quiberon.fr

📍 34, rue du Général de Gaulle
56550 BELZ

RPAM intercommunal situé à **Plouharnel**

☎ 06 67 88 28 05

✉ viviane.rousseau@auray-quiberon.fr

📍 2, place Saint Armel
56340 PLOUHARNEL

RPAM Intercommunal situé à **Saint-Philibert**

☎ 06 67 88 28 05

✉ viviane.rousseau@auray-quiberon.fr

📍 12, Rue Abbé Joseph Martin
56470 SAINT PHILIBERT
(Dans les locaux du multi-accueil Ty Heol)



**Service Petite Enfance
Auray Quiberon
Terre Atlantique**

Christelle Bégot
02 22 76 03 92
petite.enfance@auray-quiberon.fr

www.auray-quiberon.fr